

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 6 mai 2019 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :
M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

114-19 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 40.1 Renouvellement adhésion SADC
- 40.2 Appui Corporation de la Route des Monts Notre-Dame
- 40.3 Demande aide financière – Gala Méritas
- 40.4 AGA – Route des Monts Notre-Dame
- 40.5 Médaille du Lieutenant-Gouverneur
- 40.6 Tarifs pour Jeux d'été

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} avril 2019
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Présentation d'un organisme – L'arterre
- 7. Transfert surplus camion (résolution 381-18)
- 8. Rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales et par départements
- 9. Démission et vacance à un poste de conseiller
- 10. Représentant RJDT
- 11. Élections – Mise en candidatures (du 31 mai au 14 juin)
- 12. Mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour les aînés » - Projet du CDL
- 13. Adoption du règlement # 159-19 Tarification incendie auto de non-résidents
- 14. Programme aide aux commerces
- 15. Support 1 jour/semaine - Agent de développement
- 16. Candidatures emploi d'Été 2019 et formation (Animateur (trice) (2) Loisirs)
- 17. Contrat Été Doris
- 18. Soumission toiture caserne
- 19. Projet de toilette sanitaire Parc Belvédère (soumission, écran,...)
- 20. Prix pour démolition patinoire et dalle de béton abri de joueurs (Suivi Réso 95-19)
- 21. Fondation de la Faune
- 22. Inauguration patinoire (Invitations à faire, plaque,..)
- 23. Permission de voirie
- 24. Enseigne (Creusage, base de béton,...)
- 25. Entente École nationale des pompiers du Québec – Gestionnaire de formation
- 26. Arrosage des jardinières
- 27. Distribution d'arbres le 19 mai 2019
- 28. Demande aide financière – Comité éveil à la lecture et à l'écriture
- 29. Activité pour le 20 juillet – CDL – Lac-des-Aigles vous invite à la Fête
- 30. Fonds Jeunesse Témiscouata
- 31. URLS – Soutien financier projet d'achat de matériel
- 32. Demande Pavillon le 27 juillet
- 33. Entrée, vis à vis le 78, rue Principale
- 34. Formation sur conduite de véhicules lourds par contremaître
- 35. Demande salle du conseil pour rencontre (Aide aux animaux domestiques)

- 36. Projet étudiant CDL – Aménagement paysagiste
- 37. Banc ou tables aux couleurs Banc ou table aux couleurs du Maillon
- 38. Soutien au projet de loi pour une absence totale de déchets d’emballage
- 39. Club Quad – Projet de boucle
- 40. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 41. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

115-19 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 1^{ER} AVRIL 2019

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D’accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} avril 2019 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

116-19 4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

D’autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	
Salaires	Total
	16 527.38\$

Chèque # 13561 à # 13592 Chèques de la liste des comptes du 1^{er} avril 2019

Chèque # 13593 Julien Colpron-Tremblay	Réso : 88-19 Volet section 1 et 2 sécurité civile	1 500.00\$
Chèque # 13594 Assoc. l’ensemencement	Réso : 98-19,1 Remb. partie subv. ensemencement	1 855.00\$
Chèque # 13595 Corp. de dév. du Lac	Réso : 98-19,2 Remb. partie subv. achats poisson pêche	145.00\$
Chèque # 13596 Centre opération dignité	Réso : 99-19 Renouvellement adhésion	60.00\$
Chèque # 13597 URLS	Réso : 102-19 Renouvellement adhésion	100.00\$
Chèque # 13598 Comm.Scol. du Fleuve et des lacs	Réso : 106-19 Comité Jeunesse souper conférence	50.00\$
Chèque # 13599 École secon.Vallée -lacs	Réso : 109-19 G.R.I.S (improvisation)	100.00\$
Chèque # 13600 Revenu Québec	Déclaration taxe hébergement 01-02-03	143.24\$
Chèque # 13601 S.A.A.Q.	Vignettes entretien préventif (6) camion	34.20\$
Chèque # 13602 Hydro Québec	Lumières de rues	415.54\$
Chèque # 13603 Revenu Québec	Mois Avril 2019 (eur)	1 787.88\$
Chèque # 13604 Revenu Canada	Remises avril 2019 (eur)	270.59\$
Chèque # 13605 Pauline Beaulieu	Gestion chalets Avril 2019 (Réso 388-18)	104.88\$
Chèque # 13606 Chantal Corbin	Ent. Bureau mun. Avril 2019 (Réso 318-118) + décès	285.73\$
Chèque # 13607 Déry télécom	Téléphone (6)	325.13\$
Chèque # 13608 Chantal Corbin	Ent. Avril 2019 Édifice (Réso 354-18)	610.80\$
Chèque # 13609 Hydro Québec	Frais mensuel (3 comptes)	2 398.94\$
Chèque # 13610 Shaw direct	Service chalets	70.12\$
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 24-03-2019 au 20-04-2019	499.94\$
TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS		10 757.01\$

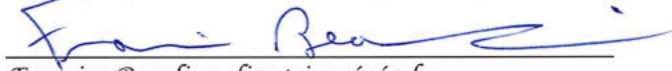
COMPTES À PAYER

1. Alcide Ouellet et fils inc.	Entretien des tracteurs	392.69\$
2. Beaulieu Berthier	Déplac. et repas Rivière-du-Loup formation et achat pièces	149.21\$
3. Biologie Laboratoire LDA	Analyses eaux	358.46\$
4. Bossé Pierre	Réso 73, 82-19 Déplac. Québec (art. loisirs), Conf. Rimouski	302.67\$
5. Bourgoin Damien	Remboursement Test yeux pompier	50.00\$
6. Carrefour du Camion	Pièces camion voirie	525.86\$
7. Charron Nathalie	Déplacement rencontre loisirs Cosmoss Squatec	13.76\$
8. CMP Mayer (arsenal)	Botte de pompier + transport	307.27\$
9. Crevier Lubrifiants inc.	Huile Hydraulique	353.75\$
10. Dépanneur Chez Carolle	Réso 50-19 Breuvages, verres,... - Glissade 9-03-2019	185.51\$
11. Dickner	Voirie pour abat poussière	117.46\$
12. Distribution Francis inc.	Réservoir toilette belvédère+ Béring tracteur	105.77\$
13. École National Pompiers	Examens Pompier 1 et MDS (reprise et nouveau)	267.09\$
14. Entreprises Boucher J. Santerre	Essence	230.63\$
15. Équipement SMS	Pièces pour loader	65.66\$
16. Excavation Jean-Guy Roy inc.	Déneigement cour municipalité Réso 348-18	1 931.58\$
17. Garage Windsor	Réparation Dodge 2007 (Capteurs)	119.72\$
18. Groupe Voyer inc.	Batteries énergiser	81.13\$
19. Groupe Ultima	Assurances Municipalité	27 870.00\$
20. Jacques B. Ouellet (Snap on)	Remplacer batteries petits outils	183.90\$
21. Kopilab	Cartouche encre imp. Brother	172.48\$
22. Lavoie Francis	Frais déplac. caserne (formation,...) avril 2019	72.24\$
23. Livre tout	Frais livraison Garage (Surplus Général Tardif)	15.81\$
24. Livraison M.L.	Livraison garage	9.93\$
25. Macpek	Réparation (freins)	758.19\$
26. Magasin Coop Squatec	Chlore (aqueduc) et manchon flexible 5’’x 5’’	71.62\$

 **Maire**  **DG**

27. Marius Amiot inc.	Réparation camion hiver	71.51\$
28. Matériaux du Lac	Articles égouts et voirie	80.96\$
29. Mécanique JL 2017 inc.	Capteur camion	408.22\$
30. Meubles Tardif	Réso 74-19 Achat 2 tables et 2 divan-lits chalet	3 835.57\$
31. M.R. Boucher	Réparation aqueduc	682.01\$
32. Nettoyeur Christine	Service mensuel	41.39\$
33. Pare-Brise J.M.	Réparation loader	948.54\$
34. Pétroles JMB	Diesel 2101.6 l à 1.0540\$ (05-04-2019)	2 546.80\$
23. Pièces Auto Rimouski	Nettoyeur, chiffons, garage	214.99\$
24. Poste Canada	Publications (journal, été, extincteurs, plan et téléphonie)	173.64\$
35. RIDT	Frais mensuels 3/10	5 077.10\$
36. Shaw Direct	Frais avril 2019	70.12\$
37. SMVR vision 2	Contrat entretien plateforme escalier	547.28\$
38. Strongco	Pièces Niveleuse	131.52\$
39. Surplus Général Tardif	Équipements voirie + Matériels enseigne bureau	468.79\$
40. Techno pneu inc.	Réparation camion hiver	126.83\$
TOTAL COMPTES À PAYER		<u>50 067.54\$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

- MRC.** : Dépôt Redistribution spéciale Témis 2 (éolien) de 7 272.47 \$.
- Énergie Ressources naturelles**: Renouvellement de bail non exclusif d'exploitation de sable et gravier.
- RIDT**: 1) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice 2018 montrant un surplus de 154 282 \$ sur un budget 2018 de 3 616 799 \$ (4.3 %).
2) Vidanges installations septiques pour Lac-des-Aigles, 92 vidanges sont prévues la semaine du 19 au 23 août 2019.
- Ministère de l'Infrastructure**: Budget 2019 le gouvernement du Canada fournira un supplément de 2.2 milliards de dollars au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.
- Le 18 avril, une lettre d'intention a été envoyée à **l'Électrification des transports d'Hydro-Québec** pour l'engagement au partenariat du Circuit électrique pour le déploiement de bornes de recharge rapide publiques. Gratuitement. Pour se réaliser en 2020.
- Ministère de l'Environnement**: Rappel concernant permis brûlage de matières résiduelles, les interdictions et autres risques.
- MMQ**: La MMQ remet à la Municipalité de Verchères un montant de 12 135 \$ concernant le concours 15 ans ça se Fête.
- Semaine de la municipalité** du 8-14 septembre 2019 pour y participer, inscrire nos activités avant le 2 juin 2019.
- CISSEBSL**: Portrait des personnes âgées de Témiscouata 2017-2018. 27 % de la population du Témiscouata est constituée d'hommes et de femmes de 65 ans et plus. Au Bas-Saint-Laurent c'est 25 % et au Québec 19 %.
- OBVNEBSL**: Végétalisez les berges à petit prix (opportunité de se procurer à prix modique des plantes recommandées pour la végétalisation et la stabilisation des rives.
- AFBL**: Invitation de 16 h à 19 h, conférence du Forestier en chef M. Louis Pelletier, lundi le 13 mai à Pohénégamook organisé par l'AFBL et le ministère des Forêts, Faune et Parcs Québec.
- Club 50 ans et plus de Lac-des-Aigles**: Assemblée générale annuelle 7 mai 2019 à 18 h 30 au local du Club des 50 ans et plus.
- Défi osentreprendre Bas-Saint-Laurent**: Dans le volet entrepreneuriat étudiant, on retrouve dans la liste des gagnants le secondaire 1^{er} cycle: D'hier à aujourd'hui de l'école secondaire de la Vallée-des-Lacs à Squatec.
- Fondation Annette Cimon Lebel**: Organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes atteintes de cancer depuis 1995. (Demande d'aide financière).
- Association pulmonaire**: Demande de participer à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019, du matériel, affiches,... peuvent être achetées.
- Chevaliers de Colomb 7383 d'Esprit-Saint, de la Trinité-des-Monts et de Lac-des-Aigles**: Demande de commandites pour le souper de la fête des mères le 11 mai 2019.

17. Entre-Amis (Association des personnes handicapées du Témiscouata): Demande de contribution pour la campagne de financement afin d'améliorer la qualité de vie des personnes avec des limitations fonctionnelles.
18. Corporation de la Route des Monts Notre-Dame: Invitation à participer à l'Assemblée générale annuelle de la Corporation de la Route des Monts Notre-Dame qui aura lieu au Domaine Valga à Saint-Gabriel-de-Rimouski, jeudi, le 23 mai dès 15 h en formule 4 à 7. Ce point est ajouté à l'OJ Point 40.4.
19. Centre des Femmes: Le comité écolo du Centre des femmes fera le ramassage des canettes, ... à la plage et au belvédère, dimanche, le 2 juin 2019 à 14 h (ne rien ramasser avant cette date).
20. Éric Forest sénateur: Nous invite à adopter une résolution en faveur de la nouvelle journée nationale de la santé et de la condition physique. Soit le premier samedi de juin.
21. Médaille Lieutenant-Gouverneur: La municipalité (Pierre Bossé et Nadia Castonguay) a reçu une invitation pour assister à la remise de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, Dimanche, le 26 mai 2019 à 14 h au Cégep de La Pocatière, suite à l'envoi et l'acceptation de la candidature de M. André Bossé soumise par la municipalité. Ce point est ajouté à l'OJ au Point 40.5.

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

L'agent de maillage local de l'Arterre: M. Jean-Philippe Mainville, nous présente l'Arterre. jean-philippe.bsl@arterre.ca 418551-76513 au 10, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup Qc, G5R 3V3.

Arterre service, de maillage, d'accompagnement de partenariat, gratuit pour l'expansion d'entreprise, la relève, ententes pré-faites (notaire), baux, service de mentorat pour sauver les entreprises agricoles. Permet une visibilité à travers le Québec.

117-19 7. TRANSFERT SURPLUS CAMION (RÉSOLUTION 381-18)

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité transfère le solde de 4 730 \$ du surplus accumulé affecté modernisation de l'évaluation (55-991000-005), étant donné la fin des dépenses de modernisation, dans un nouveau surplus accumulé affecté camion incendie (GL 55-99200-003) dont le solde sera de 12 883 \$ à la fin de l'année 2018.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES ET PAR DÉPARTEMENTS

La directrice générale remet à chaque membre du conseil le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales et par départements.

118-19 9. DÉMISSION ET VACANCE À UN POSTE DE CONSEILLER

Lettre officielle de démission de Madame Nadia Sheink, conseillère au siège # 5.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme la vacance au poste de conseiller au siège # 5.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

119-19 10. REPRÉSENTANT – RIDT

Salut Francine,

Oui, il est très important qu'un des élus de la municipalité soit nommé comme délégué à la RIDT.

Il faudrait aussi qu'un substitut (un autre élu) soit nommé.

Cela lui permet de participer aux réunions du conseil d'administration (prochaine rencontre le 15 mai) et d'y avoir droit de vote mais surtout cela permet de représenter la municipalité autour de la table de la RIDT.

Maxime GROLEAU, Directeur Général, www.ridt.ca, Téléphone : (418) 853-2220 ou 1-866-789-RIDT (7438) Télécopieur : (418) 853-2615

Allo Francine,

Le CA de la RIDT se réunit selon le calendrier ci-dessous, par contre, il est très fréquent qu'il y ait seulement une réunion sur 2 qui se tienne, pour éviter de déplacer tout le monde quand il manque de sujet à l'ordre du jour.

Mercredi 23 janvier 2019, **Mercredi 20 février 2019 (pas eu lieu)**, Mercredi 20 mars 2019, **Mercredi 17 avril 2019 (pas eu lieu)**, **Mercredi 15 mai 2019**, **Mercredi 19 juin 2019**, Pas de rencontre en juillet 2019, Mercredi 28 août 2019 (quatrième mercredi), Mercredi 18 septembre 2019, Mercredi 16 octobre 2019, Mercredi 20 novembre 2019, Mercredi 18 décembre 2019. Les rencontres ont lieu au bureau de la RIDT au 369, avenue principale à Dégelis. Les frais de déplacement sont remboursés au représentant de Lac-des-Aigles pour un montant de 64 \$ par rencontre tenue à Dégelis.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Mme Vicky Ouellet comme représentant de la municipalité sur le conseil d'administration de la RIDT et M. Michel Dubé comme substitut.

Qu'elle fournisse une aide de 40 \$ au membre du conseil nommé qui sera présent aux réunions de la RIDT sur présentation d'une feuille de déplacement complétée.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

11. ÉLECTION PARTIELLE – MISE EN CANDIDATURES (DU 31 MAI AU 14 JUIN)

INFORMATIONS :

Suite à la vacance au siège # 5, la date du scrutin est fixée au 14 juillet donc vote par anticipation le dimanche précédent soit le 7 juillet.

Mise en candidature du 31 mai au 14 juin.

Si 1 candidat seulement alors proclamation le 14 juin

Si plus de 1 alors, scrutin, engager personnel électoral, révision de la liste électorale, bulletin de votes, ...

120-19 12. MISE EN PLACE D'UN PARC D'ENTRAÎNEMENT EXTÉRIEUR POUR LES AÎNÉS – PROJET DU CDL

Réso 271-18 APPUI PROJET NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

La Corporation de développement du lac soumet un projet de « Mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour les aînés » dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles consente à ce que les travaux de rénovation ou de réparation proposés dans le projet présenté par la Corporation de développement du lac soit la « Mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour les aînés », dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés, soient réalisés sur le terrain municipal à l'arrière de l'édifice municipal.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet et confirme sa participation.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu pour faire les travaux pour le Parc d'entraînement.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

121-19 13. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 159-19 – TARIFICATION INCENDIE AUTO DE NON-RÉSIDENTS
ADOPTION D'UN RÈGLEMENT # 159-19 DÉCRÉTANT UN TARIF LORS D'UNE INTERVENTION DESTINÉE À PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE D'UN NON-RÉSIDENT

ATTENDU QUE toute municipalité peut prévenir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financées au moyen d'un mode de tarification en vertu de l'article 244.1 de la loi sur la fiscalité municipale ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a édicté, par le décret 1201-89, le Règlement sur les conditions ou restrictions applicables à l'exercice des pouvoirs de tarifications des municipalités ;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire adopter un règlement pour décréter que lorsque le service de protection incendie est requis pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule, que le propriétaire non-résident, soit assujéti à un tarif ;

ATTENDU QU'un avis de motion et la présentation du règlement ont été donné à la séance ordinaire du conseil le 1^{er} avril 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le présent règlement et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ce qui suit :

ARTICLE 1

Lorsque le service de protection incendie est requis pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule, que le propriétaire non-résident, soit assujéti à un tarif de ;

- | | |
|---|--|
| a) Camion autopompe DX (et équipements) | 300 \$ / 1 ^{er} heure et 200 \$ / heure |
| b) Unité d'urgence avec équipements | 100 \$ / 1 ^{er} heure et 50 \$ / heure |
| c) Camion-citerne avec pompe portative de 18 forces | 200 \$ / 1 ^{er} heure et 100 \$ / heure |

Ces tarifs ne comprennent pas le salaire du chauffeur,

De plus, la municipalité facturera le coût réellement payé en salaires et avantages sociaux, selon les tarifs en vigueur au moment de l'intervention, pour le paiement du directeur, des pompiers volontaires et de tout autre employé demandé sur l'intervention.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

122-19 14. PROGRAMME AIDE AUX COMMERCES

Dans les règles Annexe au Règlement # 157-18 du Programme d'aide aux commerces de proximité il est édicté que le montant de l'aide maximale serait de 5 000 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles modifie le montant de l'aide autorisée au budget sans dépasser le maximum de 25 000 \$ dans les règles pour l'aide aux commerces.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

123-19 15. SUPPORT 1 JOUR – AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Par contrat 1 agent de l'ADVL 1 journée, les vendredis soit 16 présences en 2019 pour un contrat de 4 000 \$ + remboursement de ses frais de déplacements.

Pour 2020 : environ 6 000 \$

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage à contrat M. Lionel Jourdan comme agent de développement pour 2019 et 2020. À raison d'une journée par semaine soit les vendredis.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

16. CANDIDATURES EMPLOI ÉTÉ 2019 ET FORMATION (ANIMATEUR (TRICE) (2) LOISIRS)

124-19 16.1 CANDIDATURES EMPLOI ÉTÉ 2019 (ANIMATEUR (TRICE) (2) LOISIRS)

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres pour candidature pour les postes d'animateur (trice) en chef du camp de jour et d'aide-animateur (trice) du camp de jour par envoi collectif à toute la population le 4 avril 2019 ;

ATTENDU QUE les intéressés avaient jusqu'au 30 avril 2019 à 15 h pour soumettre leur candidature ;

ATTENDU QUE l'ouverture a eu lieu le 30 avril à 15 h au 73, rue Principale publiquement en présence du maire et de la directrice générale ;

ATTENDU QU'à l'expiration de ce délai la municipalité avait reçu, pour le poste d'animateur (trice) en chef, trois (3) candidatures soit celles de Alisson Beaulieu, Cindy Beaulieu et Gabrielle Lévesque et pour le poste d'aide animateur (trice) cinq (5) soit celles de Anthony Lévesque, Ariane Sirois, Alison Beaulieu, William Dubé et Gabrielle Lévesque.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la candidature de Mme Gabrielle Lévesque pour le poste d'animateur (trice) en chef.

Et que la Municipalité fasse des entrevues d'évaluation avant d'arrêter son choix pour le poste d'aide animateur (trice).

Que la sélection soit faite par le maire, le DG et l'animateur (trice) en chef choisie.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

125-19

16.2 EMPLOI ÉTÉ 2019 FORMATION (ANIMATEUR (TRICE) (2) LOISIRS)

Un montant de 300 \$ a été mis pour des dépenses de formation dans le Programme de soutien de garde qui a été accepté.

FORMATIONS CAMP DE JOUR – 4 OFFERTES

La 1^{ière} à Témiscouata-sur-le-Lac (34 B, rue du Vieux chemin à Cabano) : Par URLS Programme DAFA (Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur), formation de 3 jours les 18-19 et 20 mai prochain de 8 h 15 à 17 h 30. Formation complète et reconnue nationalement et est bonne à vie. Coût de 65 \$ / personne + taxes = 74.73 \$. Déplacement 43 km x 6 x 0.43 \$ = 110.94 \$. Repas (3) = 60 \$

La 2^e à St-Modeste : Moniteurs avertis les 8 et 9 juin prochain. De 8 h 30 à 16 h 30 Formation seule à 61.25 \$ / personne. Formation et repas à 88,75 \$/personne et avec hébergement en dortoir à 126 \$ + taxes = (144.87 \$). Déplacement 93.2 km x 2 x 0.43 \$ = 80.15 \$ Date limite d'inscription le 31 mai 2019.

La 3^e à Mont-Joli : Formation Loisir d'été les 15 et 16 juin. De 9 h à 17 h Coût de 60 \$ + taxes = 68.99 \$. Apporter leur lunch. Déplacement : 93 km x 4 x 0.43 \$ = 159.96 \$ Date limite d'inscription le 7 juin 2019.

La 4^e à Témiscouata sur-le-lac : Accompagnement pour besoins particuliers le 9 juin

Formation soin d'urgence aquatique les 7-8 et 9 juin à Dégelis à environ 195 \$ / candidat

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive l'animateur (trice) en chef et l'aide selon leur disponibilité à la formation de moniteur averti à Saint-Modeste les 8 et 9 juin prochain incluant les repas.

Qu'elle paie le salaire à l'animatrice en chef et à l'aide animateur (trice) lors de cette formation et rembourse les frais de déplacements sur présentation d'une feuille complétée.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

126-19

17. CONTRAT ÉTÉ DORIS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Doris Dubé comme employé aux travaux d'été sous la supervision de M. Berthier Beaulieu du 5 mai au 19 octobre 2019 (24 semaines).

Que le maire et le contremaître soient autorisés à signer son contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

127-19

18. SOUMISSION TOITURE CASERNE # 21

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour les travaux de réfection de la toiture de la caserne du 15, rue Bélanger DEVIS : LDA-MUN-01-19 ;

ATTENDU QUE les soumissionnaires avaient jusqu'au 30 avril 2019 avant 15 h pour présenter leur soumission portant la mention « Soumission pour Rénovation de la toiture de la caserne », à la directrice générale au 73, rue Principale, Lac-des-Aigles G0K 1V0 incluant tous les documents exigés pour cet appel d'offres par invitation tel que sur la liste Article 2.7 du Devis (politique de gestion contractuelle signée, ...);

ATTENDU QU'À l'expiration du délai soit le 30 avril à 15 h, la municipalité avait reçu trois (3) soumissions pour la réfection de la toiture de la caserne ;

ATTENDU QUE l'ouverture de celles-ci a eu lieu publiquement à la salle du conseil au 75, rue Principale, Mardi, le 30 avril à 15 h devant témoins ;

ATTENDU QUE par la suite la municipalité a procédé à la vérification des soumissions reçues ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission conforme la plus basse présentée par Construction Jaro 90 inc. pour « Rénovation de la toiture de la caserne ».

Pour le montant de 13 410 \$ + taxes = pour un total de 15 418.14 \$.

La Municipalité nomme comme surveillant de chantier, M. Berthier Beaulieu, contremaître désigné par la Municipalité pour inspecter et vérifier le bien livré, ainsi que le travail effectué par l'entrepreneur, ses préposés, ses représentants, ses mandataires ou ses sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat.

Que la directrice générale Mme Francine Beaulieu soit nommée représentante municipale pour ce projet et soit autorisée à signer le contrat avec le maire M. Pierre Bossé et tout document relatif à ce projet.

Que cette dépense soit payée avec la subvention de la taxe d'essence TECQ 2014-2018 Projet # 21.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

19. PROJET DE TOILETTE SANITAIRE PARC BELVÉDÈRE (SOUMISSION, ÉCRAN,) # 15

128-19

19.1 SOUMISSION TOILETTE SANITAIRE PARC BELVÉDÈRE

Réso 107-19 Demande de gré à gré à Jaro jusqu'au 30 avril à 15 h 30

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a procédé à la demande de soumission de gré à gré auprès de Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour la Construction d'une toilette au Parc belvédère. Selon les documents d'appel d'offres LDA-MUN-02-19;

ATTENDU QUE le soumissionnaire avait jusqu'au 30 avril à 15 h 30 pour déposer sa soumission au bureau municipal A/S Mme Francine Beaulieu, 73, rue Principale LDA GOK 1V0;

*ATTENDU QU'*à l'expiration du délai soit le 30 avril à 15 h 30, la municipalité a procédé à l'ouverture publiquement de la soumission pour la Construction d'une toilette au Parc belvédère.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles donne le contrat à Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour la Construction d'une toilette au Parc belvédère. Selon les documents d'appel d'offres LDA-MUN-02-19 pour un montant de 7 480 \$ + taxes pour un total de 8 600.13 \$.

Qu'elle nomme comme surveillant de chantier, M. Berthier Beaulieu, contremaître.

Que cette dépense soit payée avec la subvention de la taxe d'essence TECQ 2014-2018 # 15.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

129-19

19.2 TOILETTE SANITAIRE PARC BELVÉDÈRE – ÉCRAN # 15

Panneau solaire pour toilette au Parc belvédère.

Offre de Batteries Expert / Excellence Pièces d'auto de Rimouski pour un kit solaire sans le support pour le panneau. À 1 059.90 \$ + taxes = 1 218.63 \$

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre pour un panneau solaire pour la toilette au Parc belvédère de Batteries Expert / Excellence Pièces d'auto au montant de 1 059.90 \$ + taxes pour un total de 1 218.63 \$.

Que cette dépense soit payée avec la subvention de la taxe d'essence TECQ 2014-2018 # 15.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

130-19

20. PRIX DÉMOLITION PATINOIRE ET DALLE DE BÉTON ABRI DE JOUEURS (SUIVI RÉSO 95-19)

La municipalité Aigles a procédé à la demande de soumission de gré à gré auprès de Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour la démolition de la patinoire et la pose d'une dalle de béton pour abri de joueurs.

Coût estimé par Jaro : 5 599.48 \$ + taxes = 6 438 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne les services de Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour la démolition de la patinoire et la pose d'une dalle de béton pour abri de joueurs au coût total de 6 438 \$ taxes incluses.

Attendu que le contracteur devra lui-même disposer des débris de démolition à l'éco centre.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

131-19

21. FONDATION DE LA FAUNE

La municipalité a reçu l'aide de 100 \$ de la Fondation de la faune du Québec pour notre activité dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remette la subvention à la Corporation de développement du lac qui a organisé l'activité Pêche en herbe qui a eu lieu Samedi, le 12 janvier dernier lors du Tournoi de pêche en remboursement de leurs achats de canne à pêche,...

Que la directrice générale soit autorisée à produire ce chèque.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

132-19 22. INAUGURATION PATINOIRE (INVITATIONS À FAIRE, PLAQUE, ...)

Responsable et Tâches :

Vicky Ouellet : décoration, ruban, ciseau

Serge : Coroplast

Pierre : Discours, bouchées collation, verres et vin d'honneur

Francine : Invitations (ministère, Fernand Bois, la caisse, le CDL et Mme Diane Roy), permis d'alcool pour servir, livre d'or, envoi collectif à toute la population

Doris : Photos

Frédéric : Musique

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe un budget de 2 000 \$ pour l'activité achat les bouchées et le vin d'honneur, ...

Que la municipalité fasse faire la plaque permanente d'identification, tel que requise par le Ministère de l'éducation, en granit noir de dimension 24" de long x 18" de haut, avec l'inscription des noms des donateurs, chez Monuments BM de Rimouski au coût de 850 \$ + taxes.

Qu'un grand ménage des Loisirs soit fait pour cette occasion. (Chantal Corbin).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

133-19 23. PERMISSION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du M.T.Q. pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au ministère des Transports du Québec de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2019 et qu'elle autorise Madame Francine Beaulieu à signer les permis.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

134-19 24. ENSEIGNE (BASE DE BÉTON, ...)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître M. Berthier Beaulieu pour effectuer le creusage nécessaire à la pose de béton pour l'installation de l'enseigne électronique.

Que Construction Jaro 90 inc. fasse le coffrage et la base, ... à 65 \$/heure pour environ 1 journée.

Et Samson électrique mandaté pour l'installation des fils nécessaires à l'alimentation de l'enseigne.

Que lors de l'installation de l'enseigne par Libertevision inc., Mesdames Francine Beaulieu, Nadia Castonguay et Nathalie Charron assistent à la formation qui sera donnée sur l'utilisation de l'enseigne, comme modifier l'affichage par ordinateur, ...

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

135-19 25. ENTENTE ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC – GESTIONNAIRE DE FORMATION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'entente avec l'École nationale des pompiers du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer cette entente. Qu'elle autorise la directrice générale à acquitter la facture au montant de 1 015.65 \$ + taxes soit 1 167.74 \$.

Cette facture sera partagée avec les villages dont des élèves suivent la formation Pompier 1 par notre gestionnaire Mme Francine Beaulieu.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 136-19 26. ARROSAGE DES JARDINIÈRES
M. Berthier Beaulieu a demandé à M. Normand Fontaine si celui-ci est encore intéressé à arroser nos fleurs cet été et il accepte.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Normand Fontaine à contrat à 140 \$/semaine pendant 14 semaines pour faire l'arrosage des jardinières à tous les jours.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 137-19 27. DISTRIBUTION D'ARBRES LE 19 MAI 2019
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif pour informer la population de la distribution d'arbres qui aura lieu samedi le 18 mai au garage de 8 h à 10 h.
Que le maire soit responsable de cette activité.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 138-19 28. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE
La Maison de la famille du Témiscouata (Biencourt) demande une aide de 100 \$ pour offrir des livres aux enfants dans le cadre du programme d'éveil à la lecture qui existe depuis l'automne 2010.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse 100 \$ à la Maison de la Famille du Témiscouata pour aider à acheter des livres.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 139-19 29. ACTIVITÉ POUR LE 20 JUILLET – CDL – LAC-DES-AIGLES VOUS INVITE À LA FÊTE
Fête qui sera organisée par le CDL et aura lieu au Pavillon samedi, le 20 juillet 2019.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte le permis de réunion pour cette occasion et prête le pavillon gratuitement.
Qu'une activité soit organisée cette journée-là, Mme Nadia Castonguay sera responsable d'organiser l'activité et un budget de 300 \$ est voté pour cette activité.
Ce sujet sera retraité à la séance du 3 juin.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
30. FONDS JEUNESSE TÉMISCOUATA 2018-2019
Lettre demande de financement du Fonds Jeunesse Témiscouata à $0,25 \text{ $/capita} \times 505 = 126.25\$$
Demande non-retenue.
- 140-19 31. URLS – SOUTIEN FINANCIER PROJET D'ACHAT DE MATÉRIEL
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles soumette un Projet dans le cadre du programme « Soutien financier en loisir actif » de l'URLS et Kino-Québec au montant de 5 000 \$ et accepte de verser un montant de 2 500 \$ (50 %) comme participation à ce projet dont les objectifs sont l'acquisition de matériel durable favorisant la pratique d'activités physiques, la création d'une nouvelle activité, l'encouragement à la pratique régulière d'activités physiques et de plein air auprès de la population, le développement des compétences de plein air auprès des jeunes et l'intégration des personnes avec un handicap.
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Nadia Castonguay, directrice-générale adjointe comme responsable du projet ou Mme Francine Beaulieu, directrice générale en cas d'absence et l'autorise à signer tout document relatif à ce projet.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32. DEMANDE PAVILLON LE 27 JUILLET

Mariage de M. Luc Caron, pompier qui demande pour louer le pavillon gratuitement pour ses noces.
Une lettre sera écrite l'informant que la municipalité a un règlement sur les locations et doit l'appliquer.

141-19 33. ENTRÉE, VIS-À-VIS LE 78, RUE PRINCIPALE

Courriel de Mme Marcelle Robichaud concernant son entrée.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Aménagement Benoît Leblond un prix pour trottoirs entre le 78 et le 84 rue Principale (Samson électrique).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

34. FORMATION SUR CONDUITE DE VÉHICULES LOURDS PAR CONTREMAÎTRE

Sujet remis.

142-19 35. DEMANDE SALLE DU CONSEIL RENCONTRE (AIDE AUX ANIMAUX DOMESTIQUES)

Bonjour Francine, voici ma demande pour la salle du conseil le 1 juin.
Merci pour votre attention. Danielle Bossé

Le 23 avril 2019, Municipalité de Lac-des-Aigles, Bonjour,
Nous aimerions solliciter votre aide afin de nous prêter gratuitement la salle du conseil le samedi 13;30 heures pour une rencontre qui a pour objectif de vérifier l'intérêt des gens de notre municipalité de Lac des Aigles et ceux de Biencourt (peut-être d'autres municipalités) pour aider les chiens et les chats de nos villages, qui ont besoin d'aide. Nous verrons lors de cette rencontre ce que nos concitoyens ont le goût de faire pour s'impliquer bénévolement et par la suite nous mettrons en place un projet commun. Murielle Clément de Biencourt est déjà impliquée dans ce processus, et sera la responsable de cette initiative. Nous vous remercions de votre attention et nous attendons votre réponse. Merci. Murielle Clément de Biencourt (581-373-8011) Murielle.Clement@hotmail.com, Danielle Bossé de Lac-des-Aigles (418-779-2175) real.vaudry@hotmail.com

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle gratuitement pour la tenue de cette rencontre d'information Samedi, le 1^{er} juin prochain à 13 h 30.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

143-19 36. PROJET ÉTUDIANT CDL – AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise et mandate Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe à assister le CDL pour le projet étudiant d'aménagiste paysager.

Qu'elle s'occupe des documents relatifs à ce projet.

Que la municipalité fournisse une aide correspondant aux charges excédentaires qu'entraînera ce projet et ce, à la fin du projet.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

144-19 37. BANC OU TABLE AUX COULEURS DU MAILLON ÉTUDIANT CDL – AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE

Offre de transformer l'un de vos bancs ou l'une de vos tables de pique-nique aux couleurs du Maillon.

Pour vous faire un petit rappel, le Maillon a comme objectif de faire connaître à la population, et particulièrement aux clientèles vulnérables, les ressources disponibles sur le territoire du Témiscouata. Grâce à la collaboration de Citoyens-Maillon et à un répertoire des ressources du Témiscouata, on parvient à faire une différence dans la vie des gens. Le banc ou la Table aux couleurs du Maillon servirait à en faire la promotion dans vos municipalités/villes. Vous pourriez le mettre à l'endroit qui vous convient dans votre milieu. Le banc ou la table serait transformé (e) par des jeunes du Carrefour jeunesse-emploi de Témiscouata.

La seule chose que nous vous demandons c'est le transport (aller-retour) du banc ou table au Carrefour jeunesse-emploi du secteur Cabano à Témiscouata-sur-le-Lac. Nous prendrons en main le coût du matériel.

Merci de me donner des nouvelles d'ici la mi-mai pour qu'on puisse vous les remettre dans un délai raisonnable avant ou durant l'été. Si vous avez un intérêt, veuillez me contacter au poste 4421 ou par courriel.

Suzie Berthelot, Agente de concertation communautaire COSMOSS Témiscouata

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte qu'une table ou un banc à la plage soit transformée aux couleurs du Maillon.

Que M. Berthier Beaulieu soit en charge d'aller porter la table ou le banc et aller la chercher au Carrefour jeunesse-emploi du secteur Cabano à Témiscouata-sur-le-Lac.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

145-19

38. SOUTIEN AU PROJET DE LOI POUR UNE ABSENCE TOTALE DE DÉCHETS D'EMBALLAGE

ATTENDU QUE les déchets excessifs causent de graves dommages environnementaux et écologiques et que les sites d'enfouissement coûtent plus de 3 milliards de dollars par année aux municipalités canadiennes ;

ATTENDU QUE les producteurs doivent assumer la responsabilité des déchets qu'ils produisent et que la responsabilité de réduire les déchets ne peut incomber uniquement au consommateur ;

ATTENDU QUE seulement 11% des plastiques sont recyclés au Canada et que l'utilisation d'emballages non recyclables ou difficiles à recycler rend le recyclage plus difficile pour les consommateurs et les groupes de recyclage ;

ATTENDU QUE le Canada ait piloté la création de la Charte des plastiques océaniques du G7 en s'engageant à ce que les plastiques soient réutilisables, recyclables ou récupérables dans leur totalité d'ici 2030, mais nous ne disposons d'aucune législation fédérale pour appuyer cette cible de réduction des déchets ;

ATTENDU QU'une action réelle s'impose dès maintenant pour progresser vers un Canada sans déchets ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de loi C-429 sur l'emballage plastique.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

39. CLUB QUAD – PROJET DE BOUCLE

146-19

39.1 CLUB QUAD – PROJET DE BOUCLE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'épandre de l'abrasif sur le chemin menant aux étangs aérés pour minimiser la poussière lors de l'utilisation du sentier du Club Quad. Conditionnellement à recevoir les ententes signées des propriétaires et le tracé.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

147-19

39.2 CLUB QUAD – PUBLICITÉ

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer 100 \$ au Club Quad Trans-Témis pour avoir son nom sur des panneaux publicitaires qui seront installés à 4 intersections du parcours des sentiers VTT et de motoneiges.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

40. AFFAIRES NOUVELLES

148-19

40.1 RENOUVELLEMENT ADHÉSION SADC

La SADC vous invite à renouveler votre adhésion et à participer à leur 24^e assemblée générale annuelle mardi, le 4 juin prochain au Beaulieu culturel du Témiscouata. L'adhésion donne droit de vote à l'AGA.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2019-2020 à la SADC au coût de 30 \$ et que le maire M. Pierre Bossé soit désigné pour être membre en règle de la SADC.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

149-19

40.2 APPUI CORPORATION DE LA ROUTE DES MONTS NOTRE-DAME

Considérant que la Corporation de la Route des Monts Notre-Dame souhaite réaliser à l'été 2019 l'aménagement d'un réseau de six haltes touristiques le long du parcours de la route touristique des Monts Notre-Dame dont deux seront localisées sur le territoire de la MRC de Témiscouata notamment à Lac-des-Aigles et à Auclair ;

Considérant que l'aménagement de ce réseau de halte touristique fait partie du plan de mise en valeur de la Route des Monts Notre-Dame adopté par les membres de la Corporation à l'automne 2017 et vise à inciter les visiteurs à prolonger leur arrêt dans les quinze municipalités situées le long et en périphérie du parcours et à y découvrir en autres les magnifiques paysages, les plans d'eau, les forêts d'érablière et le patrimoine bâti ;

Considérant que l'on retrouvera sur chaque halte, en sus des équipements donnant accès aux visiteurs aux commodités essentielles (stationnement, bancs, tables, bloc sanitaire, support à vélo, etc.), une borne d'information qui renseignera les touristes sur les attraits, les services touristiques et de proximités ainsi que les produits du terroir à découvrir dans chaque secteur ;

Considérant qu'à chaque halte touristique, une thématique fera l'objet d'une interprétation afin de présenter aux visiteurs différentes facettes du territoire et des gens qui l'habitent ;

Considérant que le projet d'aménagement de ce réseau de six haltes nécessite des investissements de 213 405 \$;

Considérant que la Corporation de la Route des Monts Notre-Dame sollicite l'appui financier de la MRC de Témiscouata pour défrayer une partie des coûts qui s'élèvent à 49 095 \$ pour l'aménagement des haltes de Lac-des-Aigles et d'Auclair ainsi que pour l'installation d'une borne d'information qui sera localisée sur le territoire de Saint-Jean-de-Lande, porte d'entrée ouest de la route touristique ;

Considérant que la Corporation de la Route des Monts souhaite également un appui financier de la MRC de Témiscouata pour payer une partie des coûts du plan triennal d'acheminement (2019-2020) et de signalisation de la route touristique tel qu'exigé par le ministère des Transports du Québec dont les coûts pour la portion témiscouataine s'élèvent à 22 035 \$;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accorde son appui à la Corporation de la Route des Monts Notre-Dame dans ses démarches auprès de la MRC de Témiscouata pour l'obtention d'un appui financier de 20 000 \$ pour défrayer en partie les coûts de réalisation du projet d'aménagement des haltes touristiques de Lac-des-Aigles et d'Auclair, pour l'installation d'une borne d'information touristique localisée à Saint-Jean-de-la-Lande et pour financer une partie des coûts du plan d'acheminement et de signalisation de cette route touristique et d'autoriser un investissement de 4 000 \$ pour l'aménagement de la halte de Lac-des-Aigles dont 2 000 \$ en argent et 2 000 \$ en bien et service.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

150-19

40.3 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITAS

Courriel reçu de Dave Dumas de la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs demandant une aide financière pour leur Gala Méritas, du Jeudi, 30 mai prochain à 19 h 30 à l'auditorium de l'école secondaire Vallée-des-Lacs à Squatec, accompagné d'une invitation. Présence à confirmer avant le 24 mai.

Le maire M. Pierre Bossé est intéressé à participer à cette soirée du mérite scolaire.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 100 \$ pour l'organisation de ce Gala Méritas.

Qu'elle rembourse le maire M. Pierre Bossé pour son déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

151-19

40.4 AGA – CORPORATION DE LA ROUTE DES MONTS NOTRE-DAME

L'assemblée générale de la Corporation de la Route des Monts Notre-Dame aura lieu le 23 mai à 15 h au Domaine Valga de Saint-Gabriel-de-Rimouski dès 15 h Le tout suivi du lancement de la saison touristique en formule 4 à 7.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Serge Demers pour participer à cette assemblée et lui rembourse ses frais de déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

152-19

40.5 MÉDAILLE DU LIEUTENANT- Gouverneur

La municipalité (Pierre Bossé et Nadia Castonguay) a reçu une invitation pour assister à la remise de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, Dimanche, le 26 mai 2019 à 14 h au Cégep de La Pocatière, suite à l'envoi et l'acceptation de la candidature de M. André Bossé soumise par la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise Mme Nadia Castonguay pour participer à la remise de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, Dimanche, le 26 mai 2019 à 14 h au Cégep de La Pocatière et lui rembourse ses frais de déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

153-19

40.6 TARIF JEUX D'ÉTÉ 2019

La Municipalité a reçu une subvention pour le projet de 2 animateurs (trices) pour l'été aux Loisirs.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne charge aucun frais aux familles pour inscrire leur enfant cet été.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 131-19, 135-19, 138-19, 140-19, 147-19, 148-19 et 150-19.



Francine Beaulieu, directrice générale

154-19

41. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire


Francine Beaulieu
Directrice générale